



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE DE FRANCHE-COMTE

DOSSIER : AP2_ n° 176

Intitulé du projet : Prévenir le risque d'exclusion des jeunes des dispositifs d'accès aux soins tout en menant une action de proximité dans la lutte contre les conduites à risque (13/25 ans)

Porteur du projet : Centre communal d'action sociale de la ville de Besançon

Evaluateur du projet : Observatoire Régional de la Santé de Franche-Comté

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Action 1 « Paroles en tête »

Les **objectifs** de l'évaluation sont de 3 ordres. Il s'agit tout d'abord d'apprécier l'adéquation de l'outil d'information et de prévention utilisé auprès des jeunes scolarisés, dans le cadre de leurs établissements d'enseignement (général, professionnel ou spécialisé), et auprès d'un public jeune de 13 à 18 ans recruté dans les maisons de quartier. Il convient ensuite d'apprécier l'impact de l'action auprès des jeunes. Enfin, il s'agit d'apprécier l'impact d'une articulation des professionnels du réseau de santé et de ceux de la citoyenneté dans la prévention des comportements à risque.

Selon le public cible (jeunes ou professionnels), deux **méthodes** sont employées, l'une étant quantitative (à base de questionnaires) et l'autre qualitative (entretiens).

- Pour les jeunes, il s'agit d'apprécier l'impact de l'action sur l'adoption de comportements positifs pour la préservation du bien-être. On distingue deux groupes de jeunes : ceux de 13-15 ans et ceux de 16-18 ans. En effet, alors que certaines études indiquent une césure entre les comportements des tranches d'âge 13-16 ans et 17-18 ans pour un certain nombre de pratiques (sexualité, consommation d'alcool...), les différents acteurs de l'expérimentation de l'action estiment que les premiers groupes d'âges sont plus pertinents et correspondent mieux à la réalité des faits.

Du fait de la difficulté à mener des entretiens dans le milieu scolaire (nécessité d'obtenir des autorisations parentales notamment), l'évaluation s'appuie sur des questionnaires identiques quel que soit le public (filière générale/professionnelle ; structures de quartier).

Pour l'évaluation, le début de l'action est précédé d'un questionnaire portant sur les connaissances/idées reçues, attitudes, pratiques des jeunes. Il peut servir de support pour l'animateur, afin qu'il soit informé sur les caractéristiques du public et tiennent compte des positions des jeunes.

Au moins 100 questionnaires « avant » l'action seront exploités et 100 questionnaires après l'action, toutefois cet effectif est rediscuté, au fur et à mesure de l'inscription des structures et des publics et surtout de leur diversité.

Une participation aux séances auprès de deux groupes de jeunes sera organisée afin d'observer le niveau d'attention des jeunes, la compréhension des messages, les questions posées, le temps consacré, etc.

Pour notamment apprécier l'adaptation de l'outil et compléter cette observation, une liste de critères sera établie avec les professionnels intégrés dans le questionnaire remis après l'action, auprès des jeunes.

- Pour les professionnels, il s'agit d'apprécier la réalité de la collaboration et de la coordination entre les équipes autour de situations concrètes. Ces pratiques seront analysées sur la base d'entretiens menés avec une quinzaine de professionnels des deux secteurs mobilisés dans l'action (établissements d'enseignement et structure de quartiers).

Calendrier prévisionnel :

4^{ème} trimestre 2010 : sensibilisation de porteurs de l'action à l'évaluation et travail sur la méthode et les outils.

2011

1^{er} trimestre : Validation définitive des outils de collecte, programmation et début de la collecte de données pour l'évaluation dans les structures et classes

2^{ème} trimestre : travail sur le guide d'entretien, programmation et réalisation des entretiens
– réunions du comité technique –

3^{ème} trimestre : rédaction d'une note sur l'état d'avancement – Premiers résultats par type de public – organisation de la suite de l'évaluation par public

4^{ème} trimestre : poursuite de la collecte de données « avant » « après » et entretiens

2012 :

1^{er} trimestre : poursuite de la collecte de données « avant » « après » et entretiens

2^{ème} trimestre : poursuite de la collecte de données « avant » « après » et entretiens

3^{ème} trimestre : rédaction d'une note sur l'état d'avancement

4^{ème} trimestre : rédaction du rapport final

Action 2 « Psychologue de rue »

Plusieurs objectifs sont poursuivis par l'évaluation de cette action. D'abord apprécier le nombre de jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement dans la durée, le nombre de ceux ayant bénéficié d'un plan d'aide et également de ceux ayant bénéficié d'une prise en charge financières de leurs soins. Il s'agit également d'apprécier la coordination et la pluridisciplinarité des intervenants assurant l'analyse des situations des jeunes, l'impact de l'action sur la réinsertion des jeunes dans un circuit classique de soins et enfin apprécier le soutien apporté par le psychologue aux équipes.

A partir de l'analyse d'une quinzaine de situations, on étudiera l'évolution des jeunes face aux difficultés visées par l'intervention des professionnels. Cette étude de cas sera réalisée à partir des discours des jeunes d'une part et à partir des dossiers des professionnels sur les jeunes d'autre part. Des procédures seront élaborées afin de préserver l'anonymat des situations. Les contacts, demandes d'accord, seront réalisés par les professionnels assurant le suivi des jeunes. Les informations nominatives seront dissimulées dans les dossiers. Les contacts à 1, 6, 12, 24 mois seront organisés par les professionnels, la personne assurant les entretiens n'aura pas connaissance des informations nominatives.

Ces situations seront « choisies » avec les professionnels, et en accord avec les jeunes. Les parcours seront examinés à différentes étapes et au moins à 1, 6, 12, 24 mois. Un entretien sera mené avec les jeunes lors du début de l'action et renouvelé lors de ces étapes clés.

Des indicateurs d'activité du fonds d'urgence seront définis en concertation avec le CCAS, afin d'apprécier la concordance entre les prestations apportées par le fonds et les besoins pris en charge et de suivre l'évolution de l'action et des caractéristiques du public aidé. Des indicateurs seront définis et renseignés tout au long de l'intervention d'action soutenues par le fonds et à différentes étapes. Ainsi quatre périodes clés sont proposées : à 1, 6, 12 et 24 mois, afin d'apprécier l'évolution de la situation des jeunes bénéficiant du soutien financier du fonds, face aux problématiques de soins. Ces indicateurs seront renseignés par les professionnels en lien avec les jeunes.

Concernant les professionnels, leurs points de vue seront pris en compte à travers des entretiens. Ils décriront ainsi leurs perceptions des difficultés des jeunes et leurs modalités d'action, chacun dans leur domaine et en réseau, autour des jeunes. Les professionnels participant à l'étude sont ceux qui interviendront sur les situations des 15 jeunes retenus précédemment.

Calendrier prévisionnel :

Le début de l'action étant conditionné par le « psychologue de rue », recruté en 2011, le calendrier de l'évaluation pour l'action 2 doit être rediscuté. Il sera envisagé soit de réduire le temps d'évaluation et alors de modifier les échéances, soit de maintenir l'amplitude de l'évaluation d'où la nécessité d'étendre le calendrier à 2013. Le détail ci-après présente une évaluation reposant sur un suivi des jeunes à 3 temps, et une analyse sur 2 années.

4^{ème} trimestre 2010 : Prise de contact avec les porteurs de l'action

2011

1^{er} trimestre : Recrutement du psychologue de rue par les porteurs. Discussion et validation de la méthode avec le psychologue de rue. Travail sur le choix des situations, les indicateurs

de suivi, un guide d'entretien, des modalités de contact possible avec les jeunes et la possibilité d'assurer un suivi durant 24 mois

2^{ème} trimestre : Inclusion des jeunes, collecte des informations nécessaires au tableau de bord – réunions du comité technique

3^{ème} trimestre rédaction d'une note sur l'état d'avancement

4^{ème} trimestre : 1^{er} temps de suivi pour l'évaluation comprenant un entretien auprès des jeunes. Travail sur les guides d'entretiens destinés aux professionnels

2012 :

1^{er} trimestre : Programmation des entretiens avec les professionnels sur l'année. Poursuite de la collecte des informations nécessaires au tableau de bord

2^{ème} trimestre : 2^{ème} temps de suivi pour l'évaluation comprenant un entretien auprès des jeunes. Poursuite de la collecte des informations nécessaires au tableau de bord. Réalisation d'entretiens auprès des professionnels – réunions du comité technique

3^{ème} trimestre rédaction d'une note sur l'état d'avancement

4^{ème} trimestre : 3^{ème} temps de suivi pour l'évaluation comprenant un entretien auprès des jeunes. Poursuite de la collecte des informations nécessaires au tableau de bord – réunions du comité technique. Rédaction du rapport final.

2. Etat d'avancement et premiers enseignements

Action 1 « Paroles en tête »

Fin janvier 2011, l'évaluation de cette action est en phase de planification.

Les outils quantitatifs de collecte (questionnaires avant/après) ont été travaillés à différentes reprises avec les professionnels qui les ont validés : ils sont finalisés.

L'ORS a participé à la présentation de l'action aux parents d'élèves d'un collège et au déroulement d'une séance de l'action, réalisée dans un autre collège. Le but était d'adapter les questionnaires aux contraintes du déroulement opérationnel de l'action.

Action 2 « Psychologue de rue »

La psychologue de rue n'étant engagée que depuis le 1^{er} janvier 2011, aucun travail d'évaluation n'a été réalisé à ce jour. Une première entrevue entre cette personne, sa structure de « tutelle » et l'ORS est prévue début février 2011.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Cynthia MORGNY, directrice de la structure évaluatrice du projet AP2_n° 176, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date :31 janvier 2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned below the signature label.